

DIVERS-CITÉ

Bulletin municipal de Cendras

N° 245 août 2017

Lancement des travaux
pour la Maison des Professionnels
de Santé



Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr Facebook : Mairie de Cendras
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

SOMMAIRE **Edito**

P2

- Sommaire
- Edito

P3

- Forum des associations
- Spectacle Yves Cusset
- Semaine Bleue : programme

P4

- Point sur la Maison des professionnels de santé
- Un toit pour tous investit sur le quartier des Fonceaux
- Un bien bel été à Biosphéra

P5

Administratif : Les Conseils municipaux

P6

- Travaux
- Réunion aux Fonceaux

P7

Sortie de nos aînés au pays de Pézenas

P8

- Ecoles :
 - ⇒ retour à la semaine des 4 jours
 - ⇒ départs en retraite de M. PASSERON et Mme BABANI

P9 - P10 - P11

Retour sur les festivités de l'été

P12 - P13

- Vie associative
- Départ en retraite de Mme COSTE

P14

- Nouvelle activité des jardins du Galeizon
- Appel à candidatures pour un projet agricole
- Evènements à venir

P15

Centre socio-culturel

P16

Agenda / Pratique



Sans grande surprise, les réformes annoncées courant juillet par le Président de la République vont dans le sens de l'enrichissement d'une minorité, et de l'appauvrissement de la majorité : casse du CDI et du Code du travail, licenciements facilités, instances du personnel affaiblies, baisse des APL, baisse de certaines pensions de retraite, gel du point d'indice des fonctionnaires... Et pour les plus riches (toujours prétendument au nom de la croissance et de l'emploi), sont programmés un allègement de l'impôt de solidarité sur la fortune, une baisse de l'impôt sur les sociétés (qui profitera surtout aux grosses entreprises), la transformation du CICE en baisse de cotisations patronales pérennes, etc...

Ajouté à cela, un "tour de vis" de 300 millions d'euros d'économies sur des subventions promises aux collectivités, qui se rajoutent aux 13 milliards de baisse prévue sur l'ensemble du quinquennat. A titre d'exemple, au niveau local, cela se traduit par l'augmentation du tarif de l'école de musique, car le Département se désengage de la culture sur l'agglomération d'Alès.

Fervent défenseur d'une soit-disant moralisation de la vie publique, le gouvernement ne dit rien de l'évasion fiscale, qui coûte 80 milliards d'euros par an au pays, rien de l'explosion des 500 premières fortunes professionnelles françaises, rien du rôle défaillant des banques et de leurs critères de crédit.

Oui, il y a de l'argent. Et oui, une autre répartition des richesses est plus que jamais nécessaire face aux défis que l'urgence sociale et écologique nous impose.

C'est la raison pour laquelle la politique menée au niveau national, toujours plus prompte à pénaliser les uns au profit des autres, ne doit pourtant pas nous éloigner de nos objectifs au niveau local : une dynamique solidaire, écologique, sociale, d'innovation et de projets pour le respect de l'Homme et de la Nature.

L'ONG Global Footprint Network a établi au 2 août le jour où l'humanité a épuisé les réserves naturelles planétaires pour l'année. C'est une situation grave, qu'il faut prendre très au sérieux.

S'il est aujourd'hui évident que chaque citoyen doit prendre conscience de la nécessité de changer ses attitudes de consommation, la réflexion doit aussi se poser à une échelle plus globale : il faut vite construire un nouveau mode de production beaucoup moins prédateur des ressources naturelles. Par exemple, pour en finir avec la surconsommation, il faut d'abord en finir avec l'obsolescence programmée, ce système basé sur le profit à court terme qui tue notre planète à petit feu ! Il faut ainsi tendre vers l'éco-conception durable pour chaque produit, et pour ce faire développer les filières de recyclage et l'économie circulaire.

C'est bien en conscience de ces problématiques, et dans une démarche de respect de la nature, que la commune de Cendras s'est engagée dans des projets tels que l'utilisation exclusive du bois pour la construction de la future maison des professionnels de santé : un bâtiment innovant, élaboré avec des matériaux plus vertueux (en pin maritime des Cévennes) et construit dans un processus de circuit court avec du bois coupé et transformé sur les terres communales.

Dans le même esprit, d'autres projets sont en cours comme la rénovation énergétique du groupe scolaire, l'aide à l'installation d'un jeune agriculteur, le passage en LED avec système de baisse d'intensité sur l'éclairage public, l'achat d'une voiture électrique, la construction d'une plateforme pour stocker le bois... Nous poursuivons nos efforts dans la continuité des orientations écologiques et sociales lancées depuis plusieurs années sur notre commune, et dans un esprit résolument positif : il n'est pas trop tard. A notre échelle, nous pouvons tous contribuer à changer les choses pour l'avenir !

Sylvain ANDRÉ

Evènements

Forum des associations

Les associations jouent, dans notre pays, un rôle majeur dans le maintien du lien social et l'épanouissement de chacun. Au-delà de l'engagement sportif, culturel, artistique, ou à visée sociale, choisir de s'inscrire dans une association, c'est vouloir s'enrichir au contact des autres pour « faire ensemble » et ainsi inscrire son action individuelle dans un collectif.

La municipalité de Cendras remercie sincèrement tous les bénévoles et les animateurs de la vie associative qui œuvrent sur notre commune. A l'instar des quelques 14 millions de personnes en France qui

s'engagent pour faire vivre des associations, ils agissent de façon désintéressée, dans une logique de partage et de réciprocité pour construire un lien social autour de passions qui rassemblent et qui animent notre vivre-ensemble.

Pour les rencontrer, rendez-vous au traditionnel Forum des associations de notre commune, qui se tiendra le **Vendredi 15 septembre à partir de 16h30 au Centre socioculturel Lucie Aubrac !**

C'est un moment fort de la rentrée où l'on peut venir se renseigner et échanger avec les bénévoles concernant les activités proposées. Venez nombreux !

Semaine bleue du lundi 2 octobre au vendredi 6 octobre

MARDI 3 OCTOBRE

14H : rendez-vous devant Biosphera pour une visite gratuite guidée

MERCREDI 4 OCTOBRE

14H : loto organisé par le foyer des Jonquilles

JEUDI 5 OCTOBRE

14H : spectacle de danses country - salle Mandela

VENDREDI 6 OCTOBRE

14H : après-midi musique et chansons au son de l'accordéon - salle Mandela

Avec la participation du Foyer des Jonquilles, Biosphera et Visa 2000.



Vendredi 13 octobre 20h30



Yves Cusset ? Mais si, souvenez-vous... C'est lui qui nous avait régalié d'anecdotes philosophiques lors du dernier Lire Délivre, en novembre 2016. On aurait pu croire que le thème avait été choisi pour lui, car le Rire est au centre de ses préoccupations !

Et bien nous avons le grand plaisir de l'accueillir à nouveau en octobre, pour son « solo philosophique juste pour rire » **Rien ne sert d'exister**.

Nous voilà face à un personnage atteint depuis son plus jeune âge d'une maladie prétendument incurable, dont le principal symptôme est la transformation obsessionnelle de toute évidence en problème, de l'affirmation la plus triviale en l'interrogation la plus torturée. Il veut s'assurer d'une guérison de qualité, en déclinant les principales réponses possibles à la question *à quoi sert d'exister ?* Si la mort ne vaut pas la peine d'être vécue ? Si rien ne prouve que nous existions réellement ? Et si ce qui donne un sens à l'existence, l'amour, n'existe pas lui-même ? Et finalement, comment trouver le chemin quand on part de rien et qu'on va nulle part ? La philosophie fait ici une entrée inédite et joyeuse dans l'univers du café théâtre. On rit de bon cœur, sans pour autant entamer la profondeur des questions posées. Le texte est accessible à tous parce qu'il est l'écho humoristique de nos questions et de nos angoisses les plus profondes, jusqu'à celle de la mort...

Evènements

Maison des professionnels de santé

C'est parti pour la construction de la Maison pour les professionnels de Santé !

Pendant le mois de juillet, le bois nécessaire à la construction du bâtiment a été coupé par l'entreprise « Environnement Bois énergie » dans la forêt communale. Le chantier d'insertion des jardins du Galeizon a participé à la coupe, et plus particulièrement au tri nécessaire entre le bois qui servira pour la construction, celui vendu pour la pâte à papier, et le reste qui sera réduit en copeaux afin de chauffer la Mairie.

La scierie Nogaret a déjà bien avancé la transformation de cette matière première en planches et en poutres. Certains éléments qui présentent des « nœuds » ont été rejetés par le scieur. Un petit complément en bois va donc être fourni pour poursuivre le travail afin de garantir des matériaux de qualité.

Pour le reste des lots (gros œuvre, aménagements extérieurs, électricité, plomberie, construction, peinture, etc.), les appels d'offres et les négociations viennent de se terminer. Notre cabinet d'architecte va procéder à l'analyse des propositions afin que la commission d'appel d'offre puisse disposer de tous les éléments nécessaires pour attribuer et mandater les entreprises qui seront retenues. Cette commission devrait se réunir à la rentrée, pour permettre un lancement assez rapide des travaux sur le site.

Un point plus précis, notamment sur le plan financier, vous sera communiqué dans un prochain bulletin.



La société « Un Toit pour Tous » investit sur le quartier des Fonzeaux

L'objet des travaux consiste en une réhabilitation technique de façade avec une sur-isolation par l'extérieur. Il s'agit de rajouter une couche d'isolant (polystyrène) sur la façade en réappliquant un enduit de finition. La couche d'isolant passe donc de 6 à 18cm (le maximum dans la réglementation).

Ce chantier d'un montant de 928 568 € concerne 138 logements et devrait se terminer fin novembre 2017. Ces investissements doivent améliorer les performances acoustiques et le confort thermique aussi bien en été qu'en hiver, et donc à une économie de

charges. Une diminution des sinistres (infiltration par la façade et pont thermique) est attendue.

Un toit pour tous prévoit également de lancer un chantier de remplacement des VMC début 2018



Un bien bel été à Biosphera !

Durant cette période de chaleur estivale et **jusqu'au 29 septembre**, l'eau est mise à l'honneur à Biosphera avec un programme d'animations sur l'eau, accessible gratuitement.

Conférence-débat, exposition photos, jeux, ateliers, projections de film, dégustations d'eaux (bar à eau), tout le monde peut y trouver son compte !

A noter : Fermeture annuelle du 21 au 31 août.



Vendredi 25 août à 20h30 à Biosphera :

Nuit Internationale de la chauve-souris, intervention de François Schwaab, spécialiste des Chiroptères.

Renseignements : valafont.galeizon@gmail.com - 04 66 30 14 56

Administratif

Décisions prises lors du Conseil Municipal du 29 mai 2017

Convention avec « Les Jardins du Galeizon » :

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser Monsieur le Maire à conclure, avec l'association « Les Jardins du Galeizon », une convention de prestations sur la propriété communale. Cette convention a pour objectif d'identifier les besoins de la commune de Cendras, les modalités de leur prise en charge par l'association ainsi que les conditions de réalisation et de rémunération. Les besoins concernent essentiellement : les coupes de bois dans le domaine forestier, le broyage de bois, la mise sous bâche, la livraison de la chaudière de la Mairie, les débroussaillages de parcelles, routes et chemins communaux.

Convention avec le « Syndicat Mixte des Transports du Bassin d'Alès » :

Le Conseil Municipal a pris la décision de conclure une convention de délégation de compétence auprès du SMTBA. Cette convention définit les conditions dans lesquelles la commune délègue sa compétence notamment en termes de construction, d'aménagement, de gestion et d'entretien des abribus (de type mobilier urbain) non publicitaires.

Convention avec le Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles :

Le Conseil Municipal décide de conclure une convention de prestation de services avec le Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles pour l'entretien des locaux du Centre d'Interprétation du Territoire « Biosphera » afin de mutualiser les services et d'être plus flexible en fonction de la fréquentation.

Adhésion au Service Commun SIG « Système d'Information Géographique » d'Alès Agglomération :

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au service Commun SIG afin de pouvoir consulter en ligne la base de données SIG gratuitement (cadastre, PLU, réseaux, ...)

Création de postes :

Conformément à la législation en vigueur, le Conseil Municipal a pris la décision de créer plusieurs postes suite à des avancements de carrière de certains agents soit par ancienneté soit par la réussite à

un concours. Ainsi ont été créés un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe et un poste d'attaché territorial qui ont tous été pourvus. Ces créations entraînent la suppression des postes des anciens grades.

Accueil de réfugiés de Syrie :

Le Conseil Municipal décide de mobiliser une partie du parc immobilier pour accueillir une famille supplémentaire de réfugiés Syriens dans le cadre des opérations d'admissions humanitaires et de réinstallation conduites par le gouvernement français, en lien avec la mission de coordination pour l'accueil de réfugiés Syriens et Irakiens. A ce jour deux familles ont pu être accueillies à Cendras dans le cadre de cette démarche et ont parfaitement été intégrées à la population de Cendras.

Décisions prises lors du Conseil Municipal du 5 juillet 2017

Rythmes scolaires :

Le Conseil Municipal prend la décision de demander au Directeur Départemental de l'Education Nationale une dérogation pour un retour de l'enseignement à 4 jours par semaine conformément à l'avis unanime des trois conseils d'écoles.

Augmentation des loyers :

Conformément à la réglementation en vigueur et compte tenu de l'évolution de l'indice des prix à la consommation, le Conseil Municipal décide une augmentation des loyers des appartements communaux de 0,8% à compter du 1^{er} juillet 2017.

Subvention exceptionnelle :

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 400€ à l'association « l'Art Scène » qui a organisé à Cendras leur festival « Y a d'la Voix » le 17 juin 2017 afin de compenser les dépenses engagées lors de cette manifestation.

Travaux / Réunion aux Fonzeaux



Création d'un accès pour la coupe de bois qui va être utilisée dans la construction de la Maison des professionnels de santé



Mise en sécurité de la pyramide sur le parc de jeux



Amélioration de la sécurité rue Arthur Vigne (coussins Berlinois et marquage au sol)

Une soirée très conviviale le 10 juillet au quartier des Fonzeaux

Avant l'apéritif offert par la municipalité, en compagnie des « Tree for Music » (groupe rock /pop) un débat très intéressant concernant la vie du quartier a eu lieu.

Un constat a d'abord été fait des différentes problématiques matérielles, conjoncturelles, d'infrastructure, et d'incivilités.

La réunion a été très constructive avec de nombreuses idées émises par des Cendrasiens pour déve-

lopper le quartier et pour le réinvestir.

La municipalité a affirmé sa volonté de réfléchir avec les habitants pour l'amélioration de la qualité de vie aux Fonzeaux et a expliqué qu'elle travaille sur plusieurs projets structurels en faveur de la mixité sociale. Cependant la réflexion d'un projet en commun pour le quartier reste essentielle.

En conclusion, il est prévu de se revoir à la rentrée pour approfondir la réflexion et avancer concrètement sur des propositions.

Dès le lendemain plusieurs petits problèmes matériels ont été réglés.

Evènements

Jeudi 1^{er} juin : une superbe balade de nos aînés au pays de Pézenas !



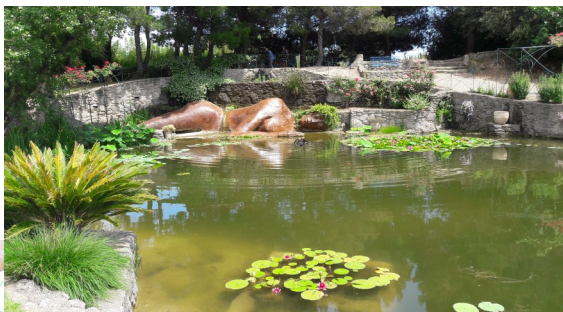
La municipalité et le CCAS de Cendras ont organisé, pour nos aînés, une sortie du côté de Pézenas, dans l'Hérault.

Départ le matin pour le Domaine de l'Argentière, où un apéritif très convivial était prévu dans l'agréable cour de la propriété, suivi d'un repas local et goûteux servi dans la belle salle de réception du restaurant, avec notamment un délicieux pâté de Pézenas en entrée.

Notre joyeuse équipe s'est ensuite dirigée vers Ser-

vian pour visiter le Jardin de Saint Adrien, lieu sublime qui fait partie des plus beaux sites de notre région : les anciennes carrières datant du moyen âge se sont transformées peu à peu en un écrin de verdure magnifique, oasis inattendue posée sur des roches volcaniques.

Enfin, cette visite s'est achevée par un joli spectacle équestre musical. Une halte estivale de fraîcheur et de sérénité bienvenue, pour une journée de convivialité et de partage que l'on a hâte de revivre !



Information : Ecole / Jardins du Galeizon

Retour à la semaine de 4 jours

La commune s'est opposée dès le début à cette réforme, car il lui semblait inacceptable de faire naître des inégalités sur le territoire de la République. En effet, chaque commune a le choix du type d'accueil et du contenu : deux enfants habitant à quelques kilomètres l'un de l'autre ne bénéficient pas toujours des mêmes chances.

Avec le temps, nos inquiétudes se sont confirmées : certaines communes ont fait le choix d'une simple garderie et d'autres d'un vrai projet éducatif.

Malgré notre désaccord avec les nouvelles dispositions légales, et dans l'intérêt des enfants, un Comité de pilotage composé de parents d'élèves, d'enseignants, de représentants du Centre socioculturel, et des élus municipaux, a été créé pour mettre en place ces nouveaux rythmes scolaires. Un vrai projet éducatif a été instauré, sur une demi-journée par semaine, comprenant notamment des éco-projets. Le Comité de pilotage, qui s'est réuni régulièrement tout au long des années scolaires, a pu constater les

conséquences néfastes de ce nouveau rythme : la fatigue des enfants, les coûts importants supplémentaires pour la collectivité, les difficultés pour les enfants à s'adapter à des activités associatives après l'école au lieu du mercredi matin, ...

Dans un décret paru tardivement - début juillet - le Gouvernement a autorisé par dérogation le retour à la semaine de 4 jours dans les écoles.

Nouveaux horaires
Lundi, Mardi, Jeudi et
Vendredi
8h30 - 11h30
13h30 - 16h30

Après consultation des Conseils d'écoles, qui se sont prononcé en faveur de la mesure dérogatoire, et au vu des éléments apportés par le Comité de pilotage, et en cohérence avec la démarche de concertation des différents acteurs, **le Conseil municipal de la commune a décidé de voter, lors de sa séance du 5 juillet, pour la remise en place du temps scolaire sur 4 jours.**

La Mairie a adressé au DASEN la délibération et la demande d'autorisation, comme la loi le prévoit.

Par un courrier en date du 13 juillet, **l'Inspection académique émet un avis favorable à notre demande.**

Départs en retraite

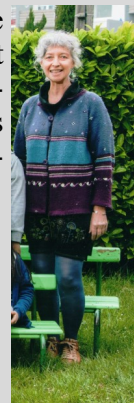


Monsieur Claude PASSERON, Directeur et instituteur de l'école primaire, et Madame Pascale BABANI, institutrice de maternelle, ont achevé en juin leur dernière année scolaire et fait valoir leurs droits à la retraite.

Tout au long des années passées dans l'école communale, ils ont vu passer nombre de petits écoliers,

qui se souviennent avec émotion de leur implication dans leur métier, et qui tiennent à les remercier aujourd'hui pour leur engagement dans l'éducation et la transmission des savoirs.

Bonne continuation à eux, et bonne retraite !



Remise des dictionnaires aux CM2 par le Maire et Michelle Gauze (adjointe à l'éducation)



Fête de l'école maternelle

Festivités de l'été

Petit retour en images
sur la fête de la musique
du 17 juin



Les chorales



Une belle fête de la musique à Cendras en partenariat avec "Y'a d'la voix", l'école de musique et le centre socioculturel Lucie Aubrac. Des moments magnifiques avec les chorales "Terra memoria", "les tontons", "éclats de voix", l'audition de l'école, la scène ouverte, le groupe Kwanza et la superbe parolière accompagnée de son accordéon "Fleur de la rue"



Fleur de la rue



Ecole de musique

Petit retour en images
sur Violon dingue



Lecture de contes d'Afrique



Spectacle des enfants



Le repas des dingues du samedi soir et démonstration de danse Africaine

Festivités de l'été

Petit retour en images
sur la soirée du 13
juillet



Le toboggan et château gonflable gratuit pour la soirée



Les Désingués du comptoir



Les feux d'artifices

Petit retour en images sur
la 12ème édition des concerts
de l'Abbaye



Une 12ème édition remarquable,
4 soirées d'évasion, pour le plaisir
d'écouter de sublimes mélodies.
Un grand merci aux artistes et au direc-
teur artistique du Festival Thierry Jam

Un magnifique duo :
au piano Pascal Jourdan ,
au violon Anne-Marie Regnault et
Thierry Jam (de gauche à droite)



Emilie Rose Bry, soprano
et Thierry Jam, au piano,
nous ont proposé une reprise de
différents poèmes (Baudelaire,
Aragon, et autres auteurs accom-
pagnés par les mélodies de Pou-
lenc, Debussy, Ravel, Veil).
Un grand moment d'émotion et
d'interprétation !



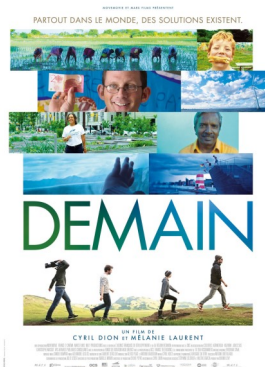
Groupe de Jazz « Mo'times quartet »

Festivités de l'été

Petit retour en images sur les festivités de l'été



Projection par l'agglomération d'Alès du documentaire « Demain » le 27 juillet place de la mairie



Ambiance chaleureuse et très sympathique pour la Fête du 22 juillet organisée par « les Z'Amis de Malataverne »

Une belle soirée pour le Rambal avec le groupe « Manyresk »



Une belle soirée pour les 30 ans du Clos de l'Abbaye avec les « Gri-gri »

Petit retour en images sur la rencontre, projection/débat du 26 juillet



La Municipalité de Cendras, le Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles et le Maire de St Julien les Rosiers, Serge BORD, ont accueilli à Biosphera les jeunes de l'association CH'FAID de Libercourt (Pas de Calais) et ceux du KIOSQUE (Saint Julien les Rosiers).

Après une visite du lieu menée par Yannick LOUCHE, les jeunes ont pique-niqué avec les élus municipaux et des représentants d'associations.

Ensuite, 90 personnes ont répondu à l'appel pour cette soirée d'échanges et de partages autour du documentaire « Un figuier au pied du terril », auquel

l'association CH'FAID a contribué.

Ce film fut le support de débats autour de la mémoire de la mine et de l'immigration, Beaucoup de personnes présentes avaient un lien avec les mineurs et l'immigration minière.

Quelques associations étaient présentes également dont l'association ARAMAS (Association de Recherche Actives Mémoires Algérienne) et Melting Pop qui a filmé la soirée.



Vie associative

TENNIS CLUB CENDRAS

Le Tennis Club CENDRAS vient de clôturer la saison 2016-17 par son traditionnel repas aux cochons grillés qui a réuni une centaine de personnes autour du club house.

La bonne ambiance et la convivialité portées par un orchestre étaient au rendez-vous.

Le tournoi Open du mois de juin s'est soldé par une semaine de travail supplémentaire pour notamment le juge arbitre Lionel CHAUDANSSON et le président Olivier OZOR tant les programmations ont été difficiles à planifier.

La finale Homme senior a vu la victoire de Nicolas PANNIER face à Morgan DIAZ dans un match d'un très bon niveau.

Félicitations à l'ensemble du club pour l'organisation et leur dévouement et remerciements à l'ensemble des joueurs pour leurs prestations honorables.

L'ensemble du bureau du TC Cendras vous encourage à vous inscrire pour l'année prochaine autant dans la catégorie jeune que dans les adultes et de vous rapprocher du club dès septembre afin de venir

enrichir l'effectif de nos équipes engagées dans les championnats départementaux.



ASLVG ATELIER DENTELLE

Reprise des cours le 11 septembre 2017.

Horaires : de 17H30 à 20H00

Pour tout renseignement, veuillez contacter Madame D'URSO Corinne au 04 66 78 85 57.

Association GALEJ'ADES

Reprise des ateliers d'écriture avec Sylvie Raymond. Contact ; 09 74 74 64 74 ou 04 66 78 71 97

JUDO-CLUB CENDRASIEEN

Le Judo-club recrute filles et garçons à partir de 3 ans. Une séance d'essai est offerte.

Les cours se déroulent le mercredi de 13H45 à 14H45 et le vendredi de 17H30 à 18H30.

Pour tous renseignements :

06 74 33 37 57

06 10 95 74 58

09 60 44 00 55

AGV (Gymnastique)

Les cours débuteront à la mi-septembre après le forum des associations. Lundis et mercredis 19h à 20h et les mardis et vendredis de 15h à 16h à la salle polyvalente Nelson Mandela.

Renseignements complémentaires au forum.



Remise des récompenses pour le tournoi de football de l'entente

Vie associative

Association ASLVG BADMINTON

L'association recrute des personnes à partir de 15ans
Tarif : 15€/pour l'année
Contact : 06 82 14 30 88

Foyer des Jonquilles

Réouverture du Foyer des Jonquilles le mercredi 6 septembre 2017

Cette association étant avant tout un lieu de rencontre ouvert à tous, joueurs (cartes, domino, rummikub, triominos, scrabble, etc...) et non joueurs, qui peuvent ainsi rompre leur solitude et partager un moment de convivialité.

L'association sera présente pour le forum du 15 septembre 2017.

Dates des lotos :

mois	Jour
Septembre	Mercredi 13 septembre 2017
Octobre	Mercredi 11 octobre 2017
Novembre	Mercredi 15 novembre 2017
Décembre	Mercredi 13 décembre 2017
Janvier	Mercredi 10 janvier 2017
Février	Mercredi 14 février 2017
Mars	Mercredi 14 mars 2017
Avril	Mercredi 11 avril 2017
Mai	Mercredi 16 mai 2017

Association SPORTIVE DE CENDRAS FOOTBALL CLUB

Message du Président du club de l'AS Cendras
Monsieur FABRE Sébastien

« L'Assemblée Générale du club de football de l'Association Sportive de Cendras vient de se terminer. On reprend les mêmes et on continue l'aventure... Humaine dans un premier temps et sportive dans un second. Nous aimerions monter une équipe sénior compétitive avec des « mecs biens ». Le travail continue et le recrutement commence ! Nous partirons avec deux catégories, les Séniors (+ de 18 ans) et les U8 (né en 2010 et 2011 pour les garçons et filles, et jusqu'à 2009 pour les filles). Merci de contacter le bureau pour tout renseignement complémentaire au 06 74 24 93 76. »



Départ en retraite de la Directrice du Centre socioculturel



Après 17 ans passés à la Direction du Centre socioculturel Lucie Aubrac, Madame Patricia COSTE cède sa place à un nouveau Directeur, Thierry BERTRAND.

Militante de l'éducation populaire, Patricia COSTE s'est engagée sans compter auprès des cendrasiens sur les questions

du vivre-ensemble, de l'émancipation populaire, et de la culture pour tous.

La Municipalité tient à la remercier chaleureusement pour son implication, et lui souhaite plein de belles choses pour la suite de ses aventures.

Elle tient également à souhaiter la bienvenue au nouveau Directeur, et bon courage dans sa prise de fonctions.

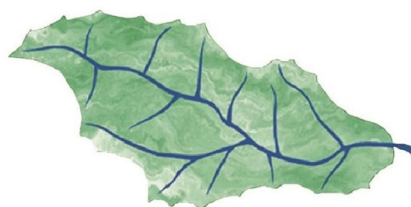
Environnement

Appel à candidatures pour un nouveau projet agricole

La commune de Cendras souhaite mettre en culture (maraichage) une de ses parcelles, d'environ 4000 m², dans le cadre d'un projet porté par le Syndicat.

Pour cela, la commune se chargera d'éliminer la végétation actuellement présente, de réaliser une clôture et d'aménager un point d'eau sur place. Elle mettra ensuite cette parcelle à disposition d'un agriculteur en recherche de foncier pour son installation.

Les candidats résidant sur la commune ou à proximité seront privilégiés.



SYNDICAT MIXTE
DES HAUTES VALLEES CEVENOLES



Si cela vous intéresse, merci d'adresser un courrier avant le 15 septembre à l'attention de M. Le Président du Syndicat des hautes vallées cévenoles, Place Assenat 30 480 Cendras, en exposant vos motivations et en décrivant succinctement votre projet d'installation (merci de préciser vos diplômes agricoles).

Il sera proposé à l'agriculteur choisi de contribuer, par sa production, à l'approvisionnement de la cantine de la commune.

Développement local avec le SMHVC

Le Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles (SMHVC), ex syndicat du Galeizon, a décidé d'engager, à compter du mois d'octobre prochain, une année d'animation sur la thématique du développement durable, plus particulièrement sur quatre filières concernant nos vallées : filière agro-alimentaire, énergies renouvelables, forêt-bois et accueil.

Dans un contexte général de métropolisation, la ru-

ralité devient la dernière roue de la charrette ; elle a donc intérêt à se faire entendre et à être force de propositions pour ne pas être définitivement oubliée des politiques publiques.

Chaque filière sera l'objet d'animations (visites, témoignages, conférences, rencontres-débats...) durant un trimestre, l'idée étant de déboucher sur des projets concrets sur chaque sujet.

D'octobre à décembre, il s'agira de la filière agro-alimentaire. Les débats et conférences auront lieu à Biosphera mais aussi sur différents sites des hautes vallées cévenoles.

Le programme précis sera diffusé en septembre.

Nouvelle activité des Jardins du Galeizon



NOUVELLES ACTIVITES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES

L'association, chargée de l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté, œuvre depuis 11 ans dans le domaine de la gestion et l'entretien des espaces naturels.

Suite à l'accord des partenaires institutionnels et le soutien des mairies de Cendras, Lamelouze et les Salles du Gardon, elle intervient sur les grands ter-

rains de propriétaires privés dans le cadre de la lutte contre les incendies.

Les objectifs :

Préservation de la biodiversité végétale et animale, et gestion contrôlée et non destructive des espaces.

Les atouts :

Une équipe munie de matériels professionnels œuvrant dans une démarche écologique

Si l'action vous intéresse vous pouvez contacter pour de plus amples informations :

Les jardins du Galeizon, 136 rue de l'usine à Chaux
30480 CENDRAS—04 66 34 52 80—

Communication du Centre socio-culturel

C'est la rentrée, Les activités redémarrent

Tous les mois **Info Contact** se donne pour mission de faire le lien sur les activités et évènements

du centre socioculturel Lucie Aubrac.

*La restauration scolaire

Fonctionnement

Comment réserver les repas ? Les parents dont l'enfant est inscrit à la cantine doivent réserver à l'avance les repas pour la semaine à venir.

Réservation des repas au plus tard le mercredi midi pour la semaine suivante.

Les réservations cantine pour la semaine du 04 au 08 septembre devront être faites avant le jeudi 31 août, 18h00, **pensez-y !**

***Garderie du matin : 07h30-08h30**

midi : 11h30-12h15

soir : 16h30-18h00

Réservation au plus tard le mercredi midi pour la semaine suivante.

Aucune inscription le jour même.



Le marché aux fringues

A la recherche de bénévoles

Depuis près de quatre ans les bénévoles récupèrent, trient et revendent des vêtements à tout petit prix.

Si vous souhaitez apporter votre contribution en vous engageant dans cette activité, nous vous proposons de venir rejoindre

Zoom

Le secteur ados possède désormais un blog.

Adresse : blog-jeunes-cendras.blogspot.fr

Pour les infos pratiques, les photos, commentaires contacts...

Ainsi qu'une adresse mail : blogados.cendras@gmail.com



Les permanences

Point emploi : tous les lundis matin de 09h00 à 12h00

Assistante sociale : sur rendez-vous
Tel : 04.66.34.60.60

Mission locale : lundi 04 septembre

Conseil départemental : Isabelle Fardoux-Jouve
Mercredi 06 septembre de 09h00 à 11h00

Fermeture du centre
du vendredi 04 août soir
au 31 août matin 09h00

Café-rencontre

Karim et Béa vous invitent pour le 1° café-rencontre **lundi 11 septembre à partir de 08h30 au centre social**

«Qu'est-ce que je veux dans mon centre socioculturel»

Espace de rencontres et d'échanges simples et sympathiques autour d'un café ou d'un thé.

Accès libre : pas besoin d'inscription

Centre socioculturel Lucie Aubrac Place Salvador Allende. 30480 Cendras

Tel. 04 66 78 69 82 – Fax : 04 66 56 66 82

Agenda

- ♦ **Vendredi 25 août à 20h30** Nuit Internationale de la chauve-souris, intervention de François Schwaab, spécialiste des Chiroptères à Biosphéra
- ♦ **Lundi 4 septembre** rentrée des classes
- ♦ **Mercredi 13 septembre** loto des Jonquilles
- ♦ **Vendredi 15 septembre à partir de 16h30** Forum des associations
- ♦ **Semaine de du 2 octobre semaine bleue** (activités et animations toute la semaine)
- ♦ **Vendredi 13 octobre 20h30** « rien ne sert d'exister » spectacle Yves Cusset
- ♦ **Vendredi 20 octobre** soirée du Centre socio-culturel Lucie Aubrac



Les associations qui souhaitent transmettre des informations pour le prochain bulletin municipal peuvent les déposer en mairie avant le 15 octobre elles paraîtront dans le prochain numéro.

Bulletin d'informations de la Commune de Cendras.

Directeur de la publication : Sylvain André
Conseil de rédaction : Sylvain André, le Bureau municipal.
Journal tiré à 1150 exemplaires

Pratique

Mairie de Cendras. Tél: 04 66 30 40 72. Fax: 04 66 30 48 91

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Site Internet : www.cendras.fr.

SMAHVC : Place Roger Assenat -Tél: 04 66 30 14 56. Fax: 04 66 30 48 91 - Mail: galeizon@wanadoo.fr

Biosphéra : Centre d'Interprétation des Vallées Cévenoles - Tél. 04.66.07.39.25.

Alès Agglomération : Bâtiment ATOM - 2 rue Michelet - 30100 ALES - Tél.:04.66.78.89.00.

Résidence l'Euzière :Rue Y. Gagarine, Tél : 04 66 56 37 37.

Grand'Combienn des Eaux : 2, Avenue du Pont.

30110 La Grand Combe. Tél: 04 66 54 80 39.

Service enlèvement des encombrants : Les 1er et 3ème mardis du mois.

Déchetterie : Tél: 04 66 54 86 02.

Poste de Cendras. Tél: 04 66 30 20 17 ; horaires :lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h –jeudi de 8h30 à 11h et de 14h à 17h –vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Médiathèque « Jean-Pierre Chabrol ». Tél : 04 66 30 09 93. ouvert mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h, mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h30 à 18h ; samedi de 9 h à 12h.

Centre Socioculturel Lucie Aubrac. Tél: 04 66 78 69 82.

Horaires du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30; mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Association « Les Jardin du Galeizon (La Blaquièrre). Tél/fax : 04 66 34 52 80.

Taxis de Cendras. Mr Mouzaoui : 06 34 54 00 41.

Mme Reverger : 06 98 40 68 86.

Société HLM « Un Toit Pour Tous ». 829, Montée des Lauriers. 30100 Alès. Tél: 04 66 86 88 54.

Société HLM « Néolia ». Immeuble Square Portal. 19, rue de la Clède. La Grand'Combe. Tél: 04 66 54 20 00.

Assistante sociale. Tél: 04 66 34 60 60.

Infirmières : Cabinet Moisset-Machon Catherine, Emilie Ruiz, Florence Jakovenko, Muriel Mazon - Tél: 04.66.30.28.46.

Infirmière : Saint Germes Erell -Tél : 06.20.93.81.55.

Kinésithérapeute : Roussel Florence, Tél: 04 66 30 92 52.

Pharmacie : Mme Malaviolle, tél: 0466 86 18 87.

Dentiste: Picconi Claire, tél: 04 66 78 69 19.

Médecins:

Docteur Moussant

Tel: 04 66 43 08 76. Consultations le matin de 9 à 12 heures du lundi au samedi. L'après-midi de 15h à 18h30 les lundis, mercredis et jeudis.

Docteur Muriel Espaze - Cendras: 04 66 30 30 27.
Alès: 04 66 56 24 90.

Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr Facebook : Mairie de Cendras

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.